



Lycée André Paillot
4, Chemin des Grabelières
69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél. : 04.78.56.75.75 Fax : 04.78.56.37.00
Mail : epl.st-genis@educagri.fr

Photo d'identité
récente de l'élève
ou de l'étudiant
(À coller)

DOSSIER D'ADMISSION Année scolaire 2026-2027

CLASSE DE :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 2 PRO ABIL | <input type="checkbox"/> TERMINALE STAV |
| <input type="checkbox"/> 2 Générale et Technologique | <input type="checkbox"/> TERMINALE STL |
| <input type="checkbox"/> 1 STAV | <input type="checkbox"/> TERMINALE LCQ |
| <input type="checkbox"/> 1 STL | <input type="checkbox"/> TERMINALE PIPAC |
| <input type="checkbox"/> 1 LCQ | <input type="checkbox"/> BTS ANABIOTEC 1ERE ANNEE |
| <input type="checkbox"/> 1 PIPAC | <input type="checkbox"/> BTS ANABITEC 2EME ANNEE |

ELEVE

NOM (en majuscule) Prénoms de l'état civil

Date de naissance Lieu de naissance
Département

Sexe Féminin Masculin

N° I.N.E. (Identifiant National de l'Elève - OBLIGATOIRE)

Portable de l'élève Adresse E-mail de l'élève

Adresse : Code postal : Ville :

REGIME ENVISAGE

- INTERNE (l'internat est ouvert du lundi matin 8h au vendredi soir 17h15)
- DEMI-PENSIONNAIRE (l'élève prend tous les repas du midi au self)
- INTERNE EXTERNE (l'élève prend les repas du midi et du soir au self et a un logement à l'extérieur)
- EXTERNE (l'élève mange à l'extérieur du lycée, la nourriture extérieure ne peut être consommée dans le lycée)

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Dernier établissement scolaire fréquenté : Nom

Adresse complète :

Code postal Commune N° Tél.

En classe de

Diplôme obtenu Année d'obtention

REDOUBLEMENT OUI NON

Responsable 1

Lien de responsabilité ⁽¹⁾ : Père – Mère – Tuteur – Autre : Responsable légal ⁽¹⁾ Oui Non

Civilité ⁽¹⁾ Monsieur – Madame

Nom (en majuscules) : Prénom :

Nom de jeune fille :

Situation familiale ⁽¹⁾ Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse (A REMPLIR EN MAJUSCULES) :

Code postal : Commune :

N° tél. Domicile

N° portable :

Email :

Autorise la communication de ses coordonnées ⁽¹⁾ : Oui Non

Profession :

Tel. Travail :

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

N° tél. ou portable :

Responsable 2

Lien de responsabilité ⁽¹⁾ : Père – Mère – Tuteur – Autre : Responsable légal ⁽¹⁾ : Oui Non

Civilité ⁽¹⁾ : Monsieur – Madame

Nom (en majuscules) : Prénom :

Nom de jeune fille :

Situation familiale Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Divorcé(e) – Vie maritale – PACS – Séparé(e)

Adresse (si différente du responsable 1) - (A REMPLIR EN MAJUSCULES) :

Code postal : Commune :

N° tél. Domicile

N° portable :

Email :

Autorise la communication de ses coordonnées ⁽¹⁾ : Oui Non

Profession :

Tel. travail :

Autre personne à contacter en cas d'urgence :

N° tél. ou portable :

FICHE D'AUTORISATION

Je soussigné(e) Père – Mère – Tuteur : (NOM et Prénom)

Autorisations de sortie :

> Pour les élèves internes :

- Autorise mon fils / ma fille **interne** à sortir du lycée le mercredi après-midi à partir de 13h15 **après le repas**
- N'autorise pas mon fils / ma fille **interne** à sortir du lycée le mercredi après-midi
- Ne pas dormir à l'internat le mercredi soir, rentrer le jeudi matin pour la première heure de cours.

Tous les élèves internes doivent être présents devant l'internat à 17H30 les lundis, mardis, mercredi et jeudis. L'élève peut être autorisé à ne pas dormir à l'internat, sur présentation d'un mot dans le carnet de correspondance ou par mail, fait par le responsable légal et déposé le lundi matin au bureau de la vie scolaire.) Les élèves majeurs sont concernés par cette disposition car il reste sous un statut de lycéen.
Les élèves en études supérieures et majeurs : ont la possibilité de faire cette demande sans autorisation d'un responsable légal.

> À rejoindre ou quitter directement le lieu des installations sportives extérieures au lycée dans le cadre de l'EPS.

- Autorise
- n'autorise pas mon enfant

> À participer aux activités des associations du lycée (ALESA) et sportives (AS).

- Autorise
- n'autorise pas mon enfant

ADHESION AUX REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

Je soussigné (nom de l'élève) sollicite une inscription en classe de au lycée agricole André PAILLOT.

Pour cela je certifie avoir pris connaissance des documents suivants et m'engage à les respecter

- Règlement Intérieur du Lycée. *
- Règlement de l'atelier technologique. *
- Charte Informatique/ charte laboratoire*

Fait à le

* documents à télécharger sur le site Internet du Lycée

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

Signature de l'étudiant

NOMBRE DE FRERE (S) .SOEUR (S)

NOM	PRENOM	AGE	ETABLISSEMENT FREQUENTE (préciser l'adresse)	CLASSE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

LANGUES VIVANTES POUR LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- LV1 ou LV2 ANGLAIS
 LV2 ou LV1 :
 ESPAGNOL ITALIEN
 ALLEMAND

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

- 2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :
 (1 option à cocher obligatoirement)
- EATDD
 ou
 BIOTECHNOLOGIE

Sur dossier : (FACULTATIF)

- 2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :
 (Places limitées)
 Etude sur bulletins + Joindre une lettre de motivation écrite par l'élève
- OPTION AGRO VETO (mercredi après midi)

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :	<input type="checkbox"/> SECTION EURO ANGLAIS* ou <input type="checkbox"/> EQUITATION
1 LCQ / 1le LCQ	<input type="checkbox"/> ENGAGEMENT CITOYEN <input type="checkbox"/> SECTION EURO ANGLAIS *
1 STL / TSTL	<input type="checkbox"/> SECTION EURO ANGLAIS* ou <input type="checkbox"/> ÉQUITATION
1 STAV / 1le STAV	<input type="checkbox"/> ENGAGEMENT CITOYEN <input type="checkbox"/> SECTION EURO ANGLAIS* ou <input type="checkbox"/> HIPPOLOGIE/EQUITATION
2nde PROFESSIONNELLE ALIMENTATION BIO INDUSTRIE LABORATOIRE :	<input type="checkbox"/> SECTION EURO ANGLAIS *

*Pourquoi s'inscrire en section euro ? Même sans un niveau excellent je peux m'inscrire en section euro car l'anglais sera omniprésent dans ma vie professionnelle future (période d'essai possible de 5 semaines en 2^{de} et 1^{ère}).
 L'enseignement facultatif est ouvert sous réserve du nombre d'inscription et de la disponibilité des places à l'emploi du temps.

ACCUEIL DES ELEVES ET ETUDIANTS
RENTREE SCOLAIRE 2025

DOCUMENT à CONSERVER

Instruction


Dernière mise à jour :
02/06/26
Date d'impression :
02/06/26
Page 5 sur 24

CLASSES DE 2 ^{NDE} GT ET 2 ^{NDE} PRO ABIL		MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
SECONDE PRO ABIL ET SECONDE GT	13h20 -14h15	Réunion d'information internat* et installation des élèves <u>internes</u>
	14h20 à 15h15	Rencontre des familles et des élèves avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique DANS L'AMPHITHEATRE
	15h30 à 17h25	<i>Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique</i> Début des cours : MERCREDI 02 SEPTEMBRE

CLASSES DE PREMIERES ET TERMINALES		JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026
Classe de PREMIERE ET TERMINALE	10h15 à 11h10	Réunion d'information internat* et installation des élèves <u>internes</u>
	11h15 à 12h10	Rencontre des familles et des élèves avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique disponible DANS L'AMPHITHEATRE
	13h20 à 15h15	<i>Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique.</i>
		Début des cours : Vendredi 04 SEPTEMBRE

CLASSES DE 1 ^{ERE} ANNEE BTSA ANABIOTEC		
BTSA ANABIOTEC Classe de 1 ^{re} année	Mardi 01 septembre 15H30 -17H30	Installation à l'internat* des étudiants <u>internes</u>
	Mercredi 02 septembre 08h05 à 9h00	Rencontre des étudiants avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique en salle 04
	9h05 à 12h15	<i>Prise en charge par le professeur principal coordonnateur et l'équipe pédagogique</i> Début des cours : : JEUDI 03 SEPTEMBRE

CLASSES DE 2 ^{EME} ANNEE - BTSA ANABIOTEC		LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026
Classe de 2 ^e année	10h15 à 12h10	<i>Prise en charge par le professeur coordonnateur et l'équipe de Direction</i>
BTSA ANABIOTEC		

 <p>Saint Genis Laval ANDRÉ PAILLET</p> <p>EPLFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLET</p>	<p>INFORMATIONS DOCUMENTS A JOINDRE</p> <p>DOCUMENT A CONSERVER</p>	Instruction
		<p>Dernière mise à jour : 02/06/26</p> <p>Date d'impression : 02/06/26</p> <p>Page 6 sur 24</p>

DOSSIER D'ADMISSION/INSCRIPTION

- o **Page 1** : Photo d'identité récente à coller en haut à droite. Bien renseigner le téléphone portable et l'email de l'élève. Enseignement facultatif et code INE à remplir.
- o **Page 2** : Le responsable 1 est destinataire des factures et des bourses. Fournir un RIB au nom du responsable 1
- o **Page 4** : Autorisation de sortie dûment remplie et signée pour les lycéens.

DOSSIER VIE SCOLAIRE :

- o EXEAT **obligatoire pour les nouveaux élèves** (fourni par votre lycée ou collège d'origine)
- o Attestation d'assurance pour les activités scolaires et extrascolaires
- o La photocopie du livret de famille pour le dossier d'admission ou tout changement de situation (ou tout autre document pouvant justifier une situation familiale)
- o Fiche « utilisation de véhicule » (voiture ou deux-roues)
- o 1 photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour)
- o 1 photocopie de votre attestation de la journée défense et citoyenneté (JDC), de votre convocation ou une attestation de recensement. À partir de ses 16 ans, votre enfant dispose de 3 mois pour se faire recenser en mairie avec sa pièce d'identité et le livret de famille.
- o Bulletin de classe de 3eme ou de 2^{de} avec l'avis d'orientation

DOSSIER COMPTABILITE

- o Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) en précisant le nom de l'élève ou de l'étudiant et sa classe au dos. Pour les élèves du secondaire : le RIB fourni doit être celui du responsable légal destinataire des pensions et de la bourse. Pour les étudiants : le RIB doit être au nom de l'étudiant s'il est boursier. Sinon, le RIB fourni doit être celui du responsable légal destinataire des pensions
- o Mandat de prélèvement SEPA (prélèvement mensuel) pour les familles qui le souhaitent.


DOSSIER MEDICAL

- o Fiche de santé
- o Fiche d'urgence
- o Photocopie du carnet de vaccination
- o Le questionnaire médical préparatoire pour les élèves mineurs partant en stage (2^{de} PRO-1^{ère} et Tale PRO-1^{ère} et Tale STAV)

DOSSIER STAGE _ FILIERES PROFESSIONNELLES

- o Autorisation des représentants légaux pour les élèves mineurs
- o Photocopie livret de famille
- o RIB (élève majeur ou représentants légaux)
- o Pièce d'identité du responsable légal

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE. L'INSCRIPTION SERA ALORS CONSIDEREES COMME NON RECEVABLE.

	INFORMATION PASS'REGION DOCUMENT A CONSERVER	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26 Page 7 sur 24

IMPORTANT : LE PASS'REGION 2025/2026

Cette carte, gratuite, fournie par la Région Auvergne Rhône-Alpes, est **indispensable**.

Vous devez toujours l'avoir sur vous pour accéder à notre établissement.

Deux cas de figure :

- **Vous ne possédez pas encore le Pass'Région :**

Lorsque vous avez reçu la confirmation de votre inscription dans notre établissement, commandez votre Pass'Région, sur Internet, à l'adresse suivante :

<https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/>

- **Vous possédez déjà un Pass'Région :** conservez-le. Sa revalidation est faite l'établissement où vous poursuivez votre scolarité, dès votre orientation officielle.



par

A quoi vous servira le PASS'Région ?

Classes	
2de GT - Générale et technologique Filières STAV -STL 2de Pro ABIL Filière LCQ - PIPAC	Entrée dans l'établissement / Accès à la cantine Gratuité des manuels scolaires (Pass'Région obligatoire pour la récupération des manuels scolaires à la rentrée) Avantages 15-25 ans (Crédits pour la licence sportive, cinéma, bons plans, spectacles, livre-loisir, musées expos, kiosque culturel, avantages santé, formation aux gestes qui sauvent, droits et devoirs, services sur l'orientation professionnelle) https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm
1 ^{ères} STAV 2de Pro ABIL	Aide au premier équipement professionnel
1 ^{ères} pro LCQ et PIPAC	Aide au premier équipement professionnel (si non utilisée en seconde professionnelle)
Tles pro LCQ et PIPAC BTSA scolaires et apprentis ANABIOTEC	Entrée dans l'établissement / Accès à la cantine Avantages 15-25 ans (Crédits pour : l'achat des manuels scolaires, des consommables, des fichiers, la licence sportive, le cinéma, le livre-loisir, les bons plans, les spectacles, les musées expos, accès au kiosque culturel + des avantages santé, formation aux gestes qui sauvent, droits et devoirs, services sur l'orientation professionnelle) https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm

Pour toute information complémentaire, vous adressez à la vie scolaire :

Tél : 04 78 56 75 75 - Mail : viesscolycepaillet@educagri.fr

2de GT / 1ères technologiques STAV et STL / Terminales STAV et STL / 2de professionnelle ABIL / 1ères professionnelles LCO et PIPAC :

Distribution au CDI du lycée des manuels scolaires, à la rentrée sur présentation du PASS'Région obligatoire / signature par l'élève d'une charte « droits et devoirs » pour formaliser l'engagement de l'élève à prendre soin des manuels scolaires (propriété de la Région Auvergne Rhône-Alpes) et à les rendre en fin d'année.

Terminales professionnelles LCO et PIPAC :

Les élèves achètent leurs manuels scolaires en librairie avec les crédits disponibles sur le PASS'Région.

	INFORMATIONS TRANSPORTS DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26 Page 8 sur 24

- **LE JD 10** : Le Junior Direct 10 assure la liaison aller/retour de la gare de Perrache au Lycée André Paillot
- **LE JD 442** : Le Junior Direct 442 assure la liaison aller/retour Thurins-Mairie au Lycée André Paillot

Autres lignes qui desservent le Lycée André Paillot :

La ligne **78** en provenance de la gare de métro d'Oullins et la ligne **78** en provenance de Givors
 La ligne **88** en provenance de la gare de métro d'Oullins vers Saint Genis Gadagne
 La ligne **C10** en provenance de Bellecour vers Saint-Genis Barolles

Vous pourrez consulter et obtenir les fiches horaires sur les sites suivants : www.tcl.fr.

Pour les transports via les Cars du Rhône : **Inscription** le site internet www.carsdurhone.fr/scolaires qui présente toutes les informations utiles (tarifs, règlement des transports, horaires, itinéraires, etc.).

Voiture ou deux roues - Année 2026/2027

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Je demande l'autorisation d'utiliser un véhicule personnel dans l'enceinte de l'établissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

MARQUE	SÉRIE	COULEUR	N° D'IMMATRICULATION

Je m'engage à informer l'établissement en cas de changement de véhicule ou de numéro d'immatriculation, à respecter le code de la route en vigueur dans l'enceinte de l'établissement et les différents usagers (piétons, personnes véhiculées).

Les apprenants disposent d'un parking situé au 26 chemin des Grabelières. Un local deux roues est accessible à l'aide de la carte Pass'régiOn. Pour accéder à ce local merci de faire valider votre carte auprès de l'administration.

Si cet engagement n'est pas respecté, je me verrai refuser l'entrée de l'établissement.

J'ai bien noté que l'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas de dégâts causés sur mon véhicule, en circulation ou en stationnement dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à, le

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature des parents :

Signature de l'apprenant :

 <p>EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT</p>	<p>SERVICE INFIRMERIE FICHE D'URGENCE Année Scolaire 2026/ 2027</p> <p>DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER</p>	Instruction
		<p>Dernière mise à jour : 02/06/26</p> <p>Date d'impression : 02/06/26</p> <p>Page 9 sur 24</p>

Document non confidentiel valable dans l'enceinte du lycée où lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Régime : Interne Demi-pensionnaire Externe

Date de Naissance :/...../..... **Lieu de naissance :**

Sexe : M F

N° de Portable de l'élève :

Personnes à prévenir :

<p>Responsable 1 : <input type="checkbox"/></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Domicile :</p> <p>Travail :</p> <p>Portable :</p> <p>Mail :</p>	<p>Responsable 2 :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Domicile :</p> <p>Travail :</p> <p>Portable :</p> <p>Mail :</p>	<p>Autre : (Lien de parenté) :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Domicile :</p> <p>Travail :</p> <p>Portable :</p> <p>Mail :</p>
---	--	--

Adresse du jeune si différente :

.....

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre une photocopie des vaccinations

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève/l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Dans tous les cas, l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal. Le responsable légal s'engage à prévenir de modifications concernant les données transmises.

Fait à, le

Signature des parents :

Signature de l'apprenant :

 <p>EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT</p>	SERVICE INFIRMERIE FICHE DE SANTE DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26

*Cette fiche est confidentielle, est à remettre avec la photocopie du carnet de vaccination sous **enveloppe cachetée ou par mail à l'adresse suivante (sylvie.combaz@educagri.fr)**; ces données seront conservées 2 ans après le départ de l'apprenant et seront traitées par le personnel de santé de l'établissement et les médecins.*

Pour les filières ABIL, LCQ, STL et ANABIOTEC, l'hépatite B est obligatoire.

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Antécédents médicaux et chirurgicaux:

(exemple: asthme, épilepsie, migraines, diabète, difficultés psychologiques...)

Traitement(s) éventuel(s) :

Les traitements doivent être impérativement remis au service de l'infirmerie avec un duplicata ou une photocopie de l'ordonnance.

Allergies :

L'apprenant a-t-il des allergies?

- Médicamenteuses? OUI / NON
- Alimentaires ? OUI / NON
- Autres ? OUI / NON

Si oui lesquelles (facultatif) ?

Projet d'accueil individualisé (PAI) :

- A-t-il déjà eu un projet d'accueil individualisé (PAI) mis en place ? **OUI /NON**

(Si oui, merci de bien vouloir le joindre.)

- Souhaitez-vous mettre en place un PAI ? **OUI / NON**

Troubles de la santé ou Troubles de l'apprentissage :

Concernant les troubles suivants, sauf information contraire de votre part, sachez que ceux-ci seront transmis à l'équipe éducative pour qu'elle élabore : PAP, GEVA-sco, PPS, demande d'aménagement d'épreuve ou autre.

Si vous refusez la transmission à l'équipe éducative, cochez cette case :

La personne présente-elle un des troubles suivants :

- **Dyslexie ?** **OUI / NON**
- **Dysorthographe ?** **OUI / NON**
- **Dyscalculie ?** **OUI / NON**
- **Dyspraxie ?** **OUI / NON**
- **Déficiência visuelle ?** **OUI / NON**
- **Déficiência auditive ?** **OUI / NON**
- **Trouble du spectre l'autisme(TSA) ?** **OUI / NON**
- **Autre ? Précisez :**

**Si vous avez cochez « oui », merci de joindre les documents
+ bilans médicaux ou paramédicaux récents.**

Remarques particulières que vous souhaitez porter à la connaissance du personnel de santé :

.....
.....
.....

Fait à : _____, le :

Signature d'un représentant légal ou de l'élève majeur



Questionnaire médical
POUR LES APPRENANTS MINEURS sauf 2^{de} GT
SERVICE INFIRMERIE
DOCUMENT A REMPLIR ET JOINDRE

Instruction
Dernière mise à jour : 02/06/26
Date d'impression : 02/06/26

NOM : _____ Prénom : _____ Poids : _____ kg
Sexe : H F Né(e) le : _____ Taille : _____ cm

Etablissement scolaire fréquenté : Lycée André Paillot 4 ch. Des Grabelière 69230 St Genis Laval

Comment évaluez-vous votre état de santé général ?

Très bon bon moyen mauvais très mauvais

Avez-vous une aide scolaire : MDPH, ULIS, PAP, TIERS DE TEMPS ?

non oui,

1/ Dans votre famille proche : parents, frères sœurs, oncle tante du 1^{er} degré, y a-t-il des maladies graves ?

non oui, Si oui, préciser :

2/ Souffrez-vous actuellement d'une maladie ou d'un problème de santé ?

non oui alors préciser :

3/ Portez-vous des lunettes ou lentilles ?

non oui **SI OUI** vision de près vision de loin **date dernier renouvellement :**

4/ Avez-vous des problèmes d'audition ?

non oui

si oui à préciser :

5/ Avez-vous déjà eu (si oui préciser date et nature) :

- une allergie..... non oui.....
- Problème de peau : eczéma, crevasses non oui.....
- une opération..... non oui.....
- une maladie cardio-vasculaire..... non oui.....
- Des malaises..... non oui.....
- Du diabète..... non oui.....
- Des crises d'épilepsie..... non oui.....
- Des troubles de l'humeur..... non oui.....
- Dyslexie ou autres dys non oui.....
- Fractures, entorses graves..... non oui.....
- Douleurs dos fréquentes, scoliose..... non oui.....
- Un autre problème de santé..... non oui.....

6 / Habitudes de vie :

- Fumez-vous du tabac ? non oui, nombre de cigarettes par jour :
- Des substances psychoactive (cannabis, cocaïne...) ? non oui

- Consommez-vous de l'alcool ? non oui occasionnellement oui régulièrement

- Faites-vous du sport ? non oui, si oui, précisez :

7/ Suivez-vous actuellement un traitement médicamenteux..... non oui
nom des médicaments

Avez-vous un PAI..... non oui


8 / Avez-vous un suivi par un médecin : spécialiste, psychiatre, psychologue non oui

9/ Remarques :

L'exactitude des éléments renseignés ci-dessus est nécessaire à l'évaluation du médecin.

Renseigné le Signature élève

Signature parent(s)

 Saint Genis Laval ANDRÉ PAILLET EPLFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLET	SERVICE COMPTABILITE TARIF ANNEE CIVILE 2026 DOCUMENT A CONSERVER	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Régime	Tarif	Échéanciers des pensions		
Repas lycéens		4,06 €		
Demi-pension	711,00 € / an	2ème Trim. 2025-2026	35%	248,85 €
		3ème Trim. 2025-2026	25%	177,75 €
		1er Trim. 2026-2027	40%	284,40 €
Pension	1.666,00 / an	2ème Trim. 2025-2026	35%	583,10 €
		3ème Trim. 2025-2026	25%	416,50 €
		1er Trim. 2026-2027	40%	666,40 €

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR


Régime	Tarif	Échéanciers des pensions		
Repas étudiants		4,10 €		
Demi-pension	704,00 € / an	2ème Trim. 2025-2026	35%	251,30 €
		3ème Trim. 2025-2026	25%	179,50 €
		1er Trim. 2026-2027	40%	287,20 €
Pension	1.909,00 € / an	2ème Trim. 2025-2026	35%	681,80 €
		3ème Trim. 2025-2026	25%	487,00 €
		1er Trim. 2026-2027	40%	779,20 €

FRAIS ANNEXES ANNÉE SCOLAIRE (facturés le 1^{er} trimestre de l'année scolaire)

Classes	Location Blouses	Documents distribués par l'établissement	Assurance	TOTAL
2de GT	45,00 €	47,00 €	15,00 €	107,00 €
2de Pro	55,00 €	47,00 €	15,00 €	117,00 €
1ère Bac Pro	55,00 €	47,00 €	15,00 €	117,00 €
1ère STL	55,00 €	47,00 €	-	102,00 €
1ère STAV	45,00 €	47,00 €	15,00 €	107,00 €
Tale Bac Pro	55,00 €	47,00 €	15,00 €	117,00 €
Tale STL	55,00 €	47,00 €	-	102,00 €
Tale STAV	45,00 €	47,00 €	15,00 €	107,00 €
BTSA 1	55,00 €	47,00 €	15,00 €	117,00 €
BTSA 2	55,00 €	47,00 €	15,00 €	117,00 €

ACTIVITÉ FACULTATIVE

Activité	Tarif	Échéancier
Hippologie - Équitation	440 ,00 €	3 échéances trimestrielles de 147,00 €

 <p>EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT</p>	<p>SERVICE COMPTABILITE REGLEMENT HEBERGEMENT et RESTAURATION</p> <p>DOCUMENT INFORMATION A CONSERVER</p>	Instruction
		<p>Dernière mise à jour : 02/06/26</p> <p>Date d'impression : 02/06/26</p>

Les familles effectuent à l'inscription le choix du régime de restauration et/ou d'hébergement : pension, demi-pension, externat, **ce choix les engage pour toute l'année scolaire.**

Toutefois, à titre exceptionnel un changement de régime peut être demandé par courrier motivé adressé au directeur, pour le trimestre suivant (15 jours avant la fin du trimestre).

- L'établissement propose un service de demi-pension et de pension sur la base d'un **tarif forfaitaire annuel (année civile)**, voté par le Conseil d'administration. Ce tarif forfaitaire donne lieu à règlement, que les repas soient pris ou non (par exemple le mercredi midi).
- A titre dérogatoire, les élèves externes peuvent être admis au service restauration, en s'acquittant du prix du repas et après en avoir formulé la demande auprès du secrétaire général.

FACTURATION

Tout trimestre commencé est dû jusqu'à son terme.

- Le règlement se fait en 3 termes inégaux, soit : 40 % au 1er trimestre, 35% au 2ème trimestre, 25% au 3ème trimestre de l'année scolaire.
- Le paiement des frais d'hébergement et de restauration est demandé au cours des mois d'octobre, février et mai, sur présentation d'un avis aux familles, payable, sous un mois, **pas de possibilité de paiement par chèque.**
- Les familles qui le souhaitent peuvent demander le prélèvement automatique mensuel des frais de pension et demi-pension auprès de l'agent comptable de l'établissement. (Imprimé ci-joint, accompagné du RIB du demandeur).
- En cas d'absence prolongée justifiée prévue par la réglementation (maladie) au-delà de 15 jours, ou pendant les périodes de stage, une déduction de 70% du prix de la pension est effectuée. Aucune autre déduction ne peut être effectuée.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES FRAIS DE PENSION ET DEMI-PENSION

Le Lycée André PAILLOT vous propose le paiement des factures de pension et demi-pension par prélèvement automatique mensuel.

Le prélèvement mensuel est basé sur 1/10ème du montant prévisionnel annuel des frais de pension et des frais divers. Il est ensuite ajusté en fin d'année scolaire pour tenir compte des événements intervenants en cours d'année (bourse, absence supérieure à 15 jours, absence pour stage, fermeture exceptionnelle suite aux consignes du gouvernement...)

Le prélèvement est effectué le 15 de chaque mois sur votre compte bancaire à compter du mois de novembre.

L'Agence Comptable du Lycée vous adressera un échéancier des sommes prélevées. Il vous appartiendra de veiller à l'approvisionnement suffisant de votre compte bancaire à chaque échéance pour éviter le rejet des prélèvements.

Les prélèvements automatiques mis en place au cours de l'année scolaire précédente seront reconduits automatiquement, sauf demande particulière de la famille. En cas de changement de compte bancaire, la famille doit obligatoirement retourner une nouvelle autorisation de prélèvement.

Pour les nouvelles familles ou les familles qui n'avaient pas encore opté pour ce mode de paiement, merci de renseigner, signer et adresser l'autorisation de prélèvement ci-jointe accompagnée d'un RIB et de la retourner sous pli séparé à l'Agence Comptable.

Les autorisations de prélèvement parvenues après le 10 septembre ne seront pas traitées.

L'Agent Comptable EPLEFPA de LYON-SAINT GENIS LAVAL



SERVICE COMPTABILITE
**MANDAT POUR LES ELEVES ENTRANTS OU SI
MODIFICATION**
DOCUMENT A REMPLIR ET A JOINDRE AU DOSSIER

Instruction
Dernière mise à
jour :
02/06/26
Date
d'impression :
02/06/26
Page 15 sur 24

NOM de l'ELEVE (en majuscule) PrénomsCLASSE.....

Régime : INTERNE 1/2 PENSIONNAIRE INTERNE-EXTERNE EXTERNE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence Unique du Mandat : FR18ZZZ640655

Type de contrat : pension ANDRE PAILLOT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'EPLFPA SAINT GENIS LAVAL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'EPLFPA SAINT GENIS LAVAL.

**IDENTIFIANT
DU CREANCIER
SEPA**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR18ZZZ640655

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : Agence Comptable EPLEFPA SAINT
GENIS LAVAL
Adresse : 26 Chemin de la Bruyère
Code postal : 69570
Ville : DARDILLY
Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA):

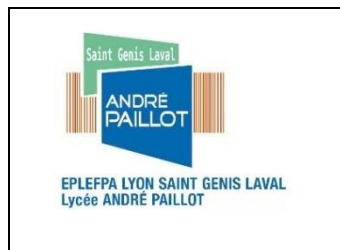
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI
DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT):

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'EPLFPA ST GENIS LAVAL. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'EPLFPA ST GENIS LAVAL.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Les bourses nationales d'études de l'enseignement secondaire 2026-2027

DOCUMENT INFORMATION A CONSERVER

Instruction

Dernière mise à
jour :
02/06/26

Date d'impression :
02/06/26

A quoi sont-elles destinées ?

Les bourses d'études et les aides financières diverses sont destinées à favoriser la scolarité des élèves qui suivent des enseignements généraux, technologiques ou professionnels, dont les ressources ont été reconnues durablement ou temporairement insuffisantes.

Elles sont conditionnées à l'assiduité.

De quoi sont-elles constituées ?

En plus de la bourse proprement dite, les boursiers peuvent bénéficier de primes selon le diplôme, le cycle de préparation, le statut de l'élève :

- ✓ **Bourse au mérite** : Tout élève boursier issu de 3^{ème} entrant en seconde générale et professionnelle avec mention **Bien** ou **Très Bien** au Diplôme National du Brevet. (Fournir la copie du diplôme ou le relevé de notes)

Montant annuel des échelons et des primes (Barème année scolaire 2025-2026). /Année de référence des revenus 2025.

ECHELONS (en €)	1	2	3	4	5	6
Montant annuel de la bourse	495.00	609.00	720.00	831.00	939.00	1053.00
Bourse au mérite (Mention Bien ou Très Bien issu de 3 ^{ème}) Montant annuel fixé en fonction de l'échelon de bourse.	402,00	522,00	642,00	762,00	882,00	1002,00
Prime à l'internat (montant annuel)	327,00	396,00	465,00	534,00	603,00	672,00

Comment sont-elles attribuées ?

Elles sont attribuées, sous réserve de recevabilité de la demande, sous conditions de ressources et de charges de la famille appréciées en fonction d'un barème national déterminé par des plafonds de ressource fixés par arrêtés interministériels.

Ce barème est appliqué aux élèves relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), afin de leur assurer un traitement égal avec leurs homologues relevant du Ministère de l'Education Nationale.

Vous pouvez faire une première évaluation de votre demande sur :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Attention, cette stimulation est seulement indicative et ne remplace en aucun cas l'instruction de votre demande par l'établissement d'inscription.

Comment faire sa demande ?

- Remplir et signer le coupon réponse (fiche information) transmis dans le dossier d'inscription 2026-2027.
- Le redonner lors du retour du dossier d'admission à la Vie Scolaire **pour récupérer le formulaire CERFA11779*10** (pour l'année 2026-2027).
- **Le CERFA vous permet de faire votre dossier de demande de bourse.**

Remettre le dossier de demande de bourses complet à l'établissement d'inscription, c'est à dire avec la totalité des pièces permettant d'instruire le dossier au plus tard le **11 septembre 2026**.

Attention :

- Un dossier incomplet ne permet pas de l'instruire et la demande est alors rejetée.
- Pour tous les élèves ,primo -arrivants ,redoublants ou non , boursiers au cours de l'année scolaire 2025-2026 : **il est obligatoire de refaire un dossier de bourses pour la nouvelle année scolaire 2026-2027.**

Pour tous les **renseignements complémentaires**, vous pouvez prendre contact avec **Madame HORTAL ou avec Madame RAFOUGILET : 04.78.56.75.75 chargées** de bourses.

Pour l'année scolaire 2026/2027 les revenus à prendre en compte son ceux de :

- **Avis d'imposition 2026**
- **Imposition sur les revenus de 2025**
- **Montant du "Revenu fiscal de référence année N -1"**
- **ATTENTION / ces indications sont données à titre indicatif sous réserve des changements inscrits dans la nouvelle circulaire.**

La demande de bourse nationale de lycée est émise par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée

- 1 - Lire la notice
- 2 - Rassembler les documents justificatifs
- 3 - Remplir le dossier (rubriques 1, 2, 3) en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
- 4 - Déposer le dossier rempli et signé et accompagné des pièces justificatives auprès de l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande du
1^{er} septembre au 18 octobre (inclus) 2026

NOTICE

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2026 en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge **des deux concubins** qui sont pris en compte. *(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)*

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs célibataires ;
- les enfants en situation de handicap. Le barème ci-dessous permet de déterminer, au regard des ressources de la famille et du nombre d'enfant(s) à charge, si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée.

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Dépend de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037 €	23 731 €	27 121 €	31 360 €	35 597 €	40 684 €	45 769 €	50 855 €

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez réaliser une estimation à l'adresse suivante : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- Votre (vos) avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025
- RIB

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	<ul style="list-style-type: none"> • L'avis d'imposition/non-imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre concubin(ne).
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ; • Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none"> • Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

¹Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

Demande de bourse nationale lycée pour l'année scolaire 2026-2027

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans la parties grisées)

Date de dépôt du dossier dans l'établissement :	Région :
Établissement :	Numéro INA / Numéro INE :

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscule et de cocher les cases qui concernent votre situation.

1 - Les membres de la famille de l'élève			
L'élève pour lequel vous demandez la bourse			
Son nom		Son prénom	
Sa date de naissance		<input type="checkbox"/> Fille	<input type="checkbox"/> Garçon
Sa nationalité :	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> d'un pays de l'union européenne	<input type="checkbox"/> d'un autre pays
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme :			

Le demandeur			
Vous êtes : <input type="checkbox"/> La mère <input type="checkbox"/> Le père <input type="checkbox"/> Le tuteur ou représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/> L'élève majeur autonome			
Votre nom de naissance		Votre prénom	
Votre nom d'usage (si différent)			
Votre numéro fiscal			
Votre adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exercez-vous une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	
Vous êtes <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Célibataire			

Votre partenaire (conjoint(e)/concubin(e)/partenaire de pacs)			
Son nom de naissance		Son prénom	
Son nom d'usage (si différent)			
Son lien de parenté avec l'élève : <input type="checkbox"/> la mère de l'élève <input type="checkbox"/> le père de l'élève <input type="checkbox"/> autre			
Son numéro fiscal			
Son adresse			
Code postal		Commune	
Numéro de téléphone	__ / __ / __ / __ / __	Courriel	
Exerce-t-il une activité professionnelle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, laquelle :	

2 - Les enfants à charge du foyer				
Nom et prénom de chacun des enfants à charge en garde exclusive et/ou alternée (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	__ / __ / ____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - La scolarité de l'élève		
Etablissement fréquenté en 2025-2026	Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :		
La commune :	Le code postal	
Avez-vous reçu la prime d'équipement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Année d'obtention du DNB :	Mention obtenue : <input type="checkbox"/> Très bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou Aucune	
Etablissement fréquenté en 2026-2027	Classe de l'élève	
Nom de l'établissement :		
La commune :	Le code postal	
Régime de l'élève : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Externe		

4 - Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement comme prévu par la loi².

Je soussigné(e) : **représentant(e) légal(e) de l'élève :**

certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

Le : __ / __ / ____ Signature




¹ Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'école.
² En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION					
Après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.			Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement		
__ / __ / ____					
Résumé de la situation du demandeur					
Montant annuel de l'aide :					
Observations éventuelles :					

Information sur le traitement de vos données :
 Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-494 relative à la protection des données.

 EPLEFPA LYON SAINT GENIS LAVAL Lycée ANDRÉ PAILLOT	Allocation de stage pour les lycéens professionnels A REMPLIR ET JOINDRE AU DOSSIER	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :
(Nom, prénoms) _____
Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____
En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

- Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.
- N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...). + CNI du responsable légal (recto + verso)

- En conformité avec ce choix, je :
- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
 - Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.


Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal

Tableau synthétique des cas généraux pour les copies de pièces à recueillir

	Lycéen professionnel mineur	Lycéen professionnel majeur
Allocation versée sur le compte bancaire du lycéen professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du lycéen professionnel • RIB du compte bancaire • Autorisation du représentant légal • Document justifiant de la qualité du représentant légal 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du lycéen professionnel • RIB du compte bancaire
Allocation versée sur le compte bancaire d'un représentant légal	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du lycéen professionnel • Document justifiant de la qualité du représentant légal • RIB du compte bancaire • Pièce d'identité du titulaire du compte bancaire • Autorisation du représentant légal de versement de l'allocation à l'élève mineur 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du lycéen professionnel <p>À titre exceptionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mandat sous seing privé • RIB du compte bancaire • Pièce d'identité du titulaire du compte bancaire

	ALESA Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis A remplir et joindre au dossier si vous souhaitez adhérer	Instruction
		Dernière mise à jour : 02/06/26 Date d'impression : 02/06/26

Entre jeunes, nous organisons des évènements et des activités ludiques et culturelles.

- Au cours de l'année scolaire 2025-2026, nous avons mis en place une **soirée Halloween**, un **bal à Noël**, une **journée Carnaval** au lycée. Pour fêter la fin de l'année scolaire, comme chaque année un grand **bal** est organisé.
- Nous avons organisé une sortie au **Bowling** de Brignais, une sortie à la **Patinoire** de Charlemagne en hiver ainsi qu'une sortie **Accrobranches** au parc city aventure de Sainte Foy les Lyon.
- A tour de rôle, nous tenons le **bar éco-responsable** du lycée où nous vendons des boissons et céréales aux pauses du matin et de l'après-midi. Une **crêpe party** anime le bar un mercredi par mois.
- Nous proposons chaque année des clubs en fonction des désirs et des compétences de chacun : **Club apicole, club peinture, club cirque, club théâtre, club relaxation ... , selon VOS envies !**

Bon à savoir : l'implication dans le bureau et les projets de l'ALESA peut être valorisée dans le cadre d'une **unité facultative « Engagement citoyen »** pour les élèves de la filière STAV et de la filière LCQ.

Alors rejoignez-nous et adhérez à l'association !

(la cotisation est de **12 euros pour l'année scolaire** par chèque à l'ordre de l'ALESA)

Le Bureau

Autorisation parentale (à retourner avec le chèque de 12 euros dans le dossier)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur, représentant légal de scolarisé(e) en classe de au lycée André Paillot à Saint Genis Laval

- l'autorise à participer aux activités de l'ALESA
- l'autorise à rejoindre et à quitter par ses propres moyens le lieu d'une sortie
- l'autorise à être photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'ALESA
- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale.

Fait à, le

Signature

	ASSOCIATION SPORTIVE 2026-2027 AUTORISATION PARENTALE A RENDRE SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE	Instruction
		Dernière mise à jour : 16/05/26 Date d'impression : 02/06/26

L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Il s'agit d'une association type loi 1901, à laquelle les apprenants peuvent adhérer librement en respectant le contrat de vie associative moyennant une cotisation payable par chèque à la rentrée.

L'Association Sportive propose aux élèves et étudiants qui adhèrent :

- * Un accès à la salle de musculation sur certaines plages horaires (Lundis; mercredis et vendredis) ;
- * Des compétitions sportives organisées par l'UNSS ;
- * Des interclasses, des matches amicaux et des tournois inter-lycées ;
- * Des sorties ponctuelles en fonction des saisons (eau-vives ; escalade ; accrobranche ; ski...);
- * Des sorties aux spectacles sportifs...

Autorisation parentale année 2026-2027

Je soussigné(e)père, mère, tuteur, représentant légal (e)

Autorise mon enfant en classe de.....:

- A participer aux activités et / ou sorties de l'Association Sportive du lycée André Paillot ainsi qu'aux compétitions sportives (UNSS) .
- L'autorise à rejoindre et à quitter par ses propres moyens le lieu d'une sortie.
- L'autorise à être photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'AS.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Autorisations de déplacement « aller-retour » vers le lieu d'activité :

Lorsqu'il participe aux activités et sorties de l'Association Sportive du Lycée André Paillot. J'autorise mon enfant à effectuer les trajets d'aller et de retour entre l'établissement ou son domicile mentionné ci-dessous et le lieu d'activité de la sortie de l'AS. En utilisant ses propres moyens de transport : à pieds, vélo, TCL, voiture personnelle (NB : Pas de majeur transportant des élèves mineurs).

Adresse du domicile d'où l'élève est autorisé à se déplacer par ses propres moyens

Numéro, Rue :

Code postale :

Commune :

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité de l'établissement et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

La cotisation est de **20 €** payable par chèque à l'ordre de **l'association sportive lycée André Paillot**.

Fait à :**Le :**

Signature :